

Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali

Richard MARCOUX*

INTRODUCTION

Le Mali est l'un des pays du monde qui présentent les plus faibles taux d'alphabétisation et de scolarisation (UNICEF, 1994). On a même assisté, de la fin des années soixante-dix au milieu des années quatre-vingt, à une diminution des taux de fréquentation scolaire. Les difficultés auxquelles sont confrontées les populations maliennes et la crise financière presque permanente qu'a connue l'État malien au cours des dernières décennies auraient pu entraîner une diminution relative des investissements dans les secteurs sociaux tels que celui de l'éducation. Or, au Mali, cette période a plutôt été marquée par une augmentation de l'offre scolaire en termes de nombre d'écoles, de classes et d'enseignants. L'explication de la diminution des taux de fréquentation scolaire au Mali doit donc être trouvée ailleurs.

Afin d'étudier ce phénomène en milieu urbain, nous avons examiné ce que font les enfants qui ne fréquentent pas l'école. L'enquête démographique réalisée en 1985 au Mali (République du Mali, 1988) confirme que les enfants jouent un rôle économique très important et que l'essentiel des travaux qu'ils exécutent en milieu urbain s'inscrit à l'intérieur des activités de subsistance des ménages auxquels ils appartiennent. Certaines caractéristiques des ménages affecteraient-elles alors les probabilités qu'a un enfant de fréquenter l'école ? L'organisation de la production qui permet d'assurer la subsistance des individus au Mali s'appuie principalement sur le groupe familial, où chacun des membres occupe un rôle spécifique en fonction de son âge et de son statut à l'intérieur du groupe. Dans un contexte marqué par un affai-

* *Démographe. Université de Montréal, département de démographie, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, Canada, H3C 3J8.*

blissement sans précédent du pouvoir d'achat des ménages en milieu urbain malien, les solidarités familiales jouent un rôle très important. La survie du groupe passe alors par une participation aux activités de subsistance de chacun de ses membres. On peut donc présumer qu'un enfant ne pourra être libéré de certains travaux pour fréquenter l'école que dans la mesure où le ménage auquel il appartient est à même d'assurer sa subsistance sans l'apport de cet enfant. Notre objectif est donc d'examiner si certaines caractéristiques de la structure démographique des ménages favorisent ou limitent la fréquentation scolaire des enfants.

L'ÉCOLE AU MALI

Dès son indépendance, le Mali reconnaissait que son développement économique et social passait nécessairement par un relèvement des niveaux d'éducation des populations. En 1962, les pouvoirs publics mettaient en place une vaste réforme du système d'éducation qui visait principalement à permettre une éducation pour tous et de qualité (DIAKITÉ, 1988). Bien que de nombreuses expériences aient été tentées depuis cette première réforme, elles n'ont pas transformé de façon importante la structure du programme d'enseignement.

Théoriquement, l'enfant peut être admis dès l'âge de six ans dans le système scolaire malien, mais la très vaste majorité des jeunes font leur entrée à l'école à sept ou huit ans (UNICEF, 1989 : 130). La scolarisation débute avec l'enseignement fondamental, qui est obligatoire. Il se compose de neuf années de scolarité qui se répartissent sur deux cycles. Le premier cycle, d'une durée de six ans, est sanctionné par le certificat d'études primaires (CEP). Le second cycle s'étend sur trois années et s'achève avec l'obtention du diplôme d'enseignement fondamental (DEF). L'enseignement fondamental s'étend donc généralement jusqu'à l'âge de 15 ou 16 ans (DIAKITÉ, 1988). Toutefois, compte tenu des forts taux de redoublement et d'abandon¹ et de l'âge relativement tardif à l'entrée dans le système d'éducation malien, on estime que 98 % des effectifs scolaires de moins de 15 ans au Mali sont, en fait, inscrits dans le premier cycle (République du Mali, 1991 a : 60).

Depuis 1982, le ministère de l'Éducation autorise l'ouverture de médersas. Contrairement au système public ou à d'autres écoles privées où l'ensemble de la formation est donné en français, la langue d'en-

¹ Les statistiques scolaires révèlent que, sur 1 000 élèves inscrits en première année, seulement 263 iront jusqu'à la sixième année du premier cycle et que, parmi eux, 154 obtiendront leur CEP. On calcule également que 4 854 années par élève sont nécessaires pour former ces 154 diplômés, soit un coefficient d'efficacité de 19 % (Mali, 1991 a : 70-71).

seignement dans les médersas est l'arabe et le français n'y est introduit qu'à partir de la deuxième année². Ces établissements d'enseignement fonctionnent comme les écoles fondamentales publiques puisqu'ils offrent une formation de neuf années réparties sur deux cycles. Les effectifs scolaires dans les médersas ont augmenté rapidement au cours des dernières années et représentent entre 15 et 20 % des enfants inscrits au niveau fondamental à la fin des années quatre-vingt (UNICEF, 1989 ; GÉRARD, 1992 ; ANTONIOLI, 1993 ; UNICEF, 1993).

Le fait que le Mali présente l'un des plus faibles taux de scolarisation primaire au monde ne doit toutefois pas masquer les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation durant les années soixante et soixante-dix. Alors qu'à l'indépendance on estimait à environ 50 000 le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires du Mali (BENOIST, 1989 : 154), les effectifs scolaires de l'école fondamentale ont atteint le nombre de 230 000 au début des années soixante-dix, pour passer à 350 000 en 1980 et enfin dépasser les 400 000 au début de la décennie 1990³. Cette augmentation des effectifs scolaires a évidemment nécessité des investissements très importants. L'État malien aurait ainsi consacré en moyenne près du quart de son budget annuel au secteur de l'éducation (GÉRARD, 1992). À ces sommes s'ajoutent les financements de nombreux pays donateurs et des organismes d'aide multilatérale (ONG et organisations des Nations unies). Le développement du réseau privé des médersas s'appuie également sur des financements étrangers (BRENNER, 1991)

Malgré ces investissements importants qui ont conduit à une augmentation des écoles et des recrutements d'enseignants, nous avons assisté dès la fin des années soixante-dix à une diminution des taux de scolarisation. Les statistiques scolaires concernant la première moitié des années quatre-vingt pour l'ensemble du Mali révèlent que l'offre scolaire au niveau fondamental — estimée à partir des ratios élèves/classes et élèves/enseignants — s'est sensiblement améliorée parallèlement à une baisse des taux de fréquentation de l'école (République du Mali, 1993). On peut donc croire que d'autres facteurs que l'offre ont affecté la fréquentation scolaire des enfants au Mali.

² En 1979, un programme expérimental d'enseignement en langues nationales a été initié (bambara, peul, sonraï et tamacheq). Le français n'y est introduit qu'à partir de la troisième année. Ce programme est toutefois demeuré très marginal, malgré les résultats encourageants qu'il semblait pouvoir apporter sur le plan de l'apprentissage (UNICEF, 1989).

³ Ces chiffres ont pu être obtenus à partir des données publiées par le ministère de l'Éducation du Mali.

DES ENFANTS AU TRAVAIL DANS LA FAMILLE

Si les taux de fréquentation scolaire sont si bas, on peut alors s'interroger sur ce que font les enfants qui n'ont pas d'activité scolaire. Les statistiques officielles font généralement ressortir un très faible taux d'activité des enfants de moins de 15 ans en Afrique (CHARMES, 1985). Les concepts retenus pour définir la population active masqueraient le rôle économique important des enfants (RODGERS et STANDING, 1981 ; MYERS, 1992). On distingue généralement le travail domestique du travail dit économique (ou économiquement productif). Jusqu'à tout récemment, seul ce dernier type d'activité intéressait les spécialistes du travail. Ce n'est qu'au début des années soixante-dix que la recherche sociologique s'est réellement penchée sur le travail domestique (LE BOURDAIS *et al.*, 1987 : 38). En milieu sahélien, DROY (1990 : 32) considère que les principales activités domestiques sont la collecte du bois, les corvées d'eau et les travaux liés à la préparation des repas. À ces activités s'ajoutent également les tâches d'entretien et d'hygiène du ménage (nettoyage de la vaisselle et des vêtements, entretien des lieux, etc.) de même que les activités de garde des enfants et d'autres membres de la famille (malades, personnes âgées, etc.). Il s'agit, évidemment, d'activités essentielles à la subsistance des individus, mais qui sont socialement et culturellement largement banalisées, voire ignorées. Comme le souligne BARRÈRE-MAURISSON (1992 : 93), le travail domestique « ne se voit que lorsqu'il n'est pas fait » !

De nombreuses études ont permis de mettre en relief l'importance du temps accordé à ce type d'activité dans les pays du tiers monde (CAIN, 1977 ; OPPONG, 1988). Dans son étude en milieu rural tanzanien, KAMUZORA (1984) a évalué qu'un ménage consacre en moyenne 15,6 heures de travail quotidien à des activités économiques. En utilisant ses données et sa méthode, nous pouvons estimer à près de neuf heures le temps consacré par ce même ménage aux activités dites domestiques (MARCOUX, 1994). En somme, le travail domestique représente plus du tiers du temps consacré à l'ensemble des activités de subsistance du ménage dans cette société rurale de l'Afrique de l'Est.

Peu d'études se sont intéressées au travail domestique en milieu urbain. Au Mali, comme ailleurs, on présume généralement que les tâches domestiques sont nettement moins importantes à la ville comparativement à la campagne (UNICEF, 1989 : 95 ; DIALLO et SIMARD, 1990 : 72). Cette opinion s'appuie sur le fait que l'on retrouverait en ville une multitude de services et d'infrastructures qui permettent d'alléger les travaux domestiques : eau courante, électricité, moulins à grain, présence d'aides ménagères (« bonnes »), etc. On oublie toutefois que ces services sont généralement insuffisants et très inégalement répartis

auprès de la population (KAMMINGA *et al.*, 1988 ; MARCOUX, 1994). Les corvées d'eau par exemple représentent sûrement l'une des activités les plus importantes au Mali. En milieu urbain malien, seulement 17 % des ménages ont accès à un branchement à l'eau courante (République du Mali, 1991 b) ; à Médina-Koura, l'un des quartiers du centre-ville pourtant parmi les mieux équipés de Bamako, 20 % des ménages doivent parcourir une distance de plus de 100 mètres pour s'approvisionner en eau (BALLO *et al.*, 1990 : 31). On peut dès lors facilement imaginer l'écart en termes de temps de travail et d'énergie que nécessitent les corvées d'eau entre un ménage qui dispose de l'eau courante à domicile et un autre qui doit s'approvisionner à un puits ou une fontaine situés à plus de 100 mètres de la concession.

En somme, si toutes les études produites sur le milieu rural ont permis de mettre en relief la lourdeur des travaux ménagers, l'analyse des conditions de vie qui prévalent en milieu urbain malien nous permet de supposer que ces activités demeurent très importantes en ville. De plus, compte tenu de l'inégal accès aux services et aux ressources permettant d'alléger le travail domestique, on peut croire que le temps consacré à ces activités présente des écarts importants entre les différents ménages du milieu urbain.

Dans un tel contexte, on peut difficilement s'étonner d'un taux de participation des enfants aux activités de production relativement élevé dans les villes du Mali, tel que révélé par les données de l'enquête de 1985. Les responsables de cette enquête ont apporté une attention particulière à la saisie des travaux effectués par les enfants, ce qui a permis d'éviter les biais obtenus à partir des définitions utilisées lors des recensements. En 1985, on comptait ainsi autant de jeunes de 8 à 14 ans à l'école que de jeunes qui contribuaient principalement à des activités de production dans les villes du Mali (MARCOUX, 1993 et 1994). Chez les filles de ce groupe d'âge, la proportion d'« actives » était même supérieure à la proportion de celles qui fréquentent l'école. Parmi les actifs de 8 à 14 ans, 85 % exercent la totalité ou une partie de leurs travaux dans le cadre de l'aide familiale, sans rémunération ; une bonne part des enfants sont donc directement intégrés aux activités de production familiale. En ce qui concerne les 15 % de jeunes actifs autonomes, on peut présumer qu'une partie importante des revenus qu'ils tirent de leur activité est versée au ménage ; c'est du moins ce que la plupart des études sur le sujet confirment (NANGIA, 1987 ; PATIL, 1988 ; MYERS, 1989). Le travail des enfants s'inscrit donc essentiellement à l'intérieur des activités familiales de subsistance.

LE TRAVAIL, L'ÉCOLE ET LA COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE DU MÉNAGE

Dans un ouvrage récent, BARRÈRE-MAURISSON (1992) propose de réconcilier la sociologie du travail et la sociologie de la famille à travers l'étude d'un processus social qu'elle nomme « la division familiale du travail », processus qui consiste « à répartir le travail en fonction du statut familial des individus [...] cette division du travail [portant] à la fois sur le domestique et le professionnel » (1992 : 243).

Dans le cas qui nous intéresse plus particulièrement, il s'agit d'examiner le rôle de l'enfant dans le cadre de la double division du travail : entre hommes et femmes et entre adultes et plus jeunes. Cette division du travail doit également tenir compte d'une troisième dimension qui distingue le travail domestique et le travail dit économiquement productif (que Barrère-Maurisson qualifie de professionnel). Évidemment, le concept de division familiale du travail ne signifie pas que les activités sont complètement séparées. BARRÈRE-MAURISSON (1992), comme bien d'autres, insiste sur le principe d'articulation entre les différentes sphères du travail et entre les différents agents.

Ce concept d'articulation des activités a particulièrement été mis en évidence pour les activités domestiques des enfants. Par exemple, on a largement fait état de la prise en charge de certaines tâches ménagères par les enfants, processus qui permet alors à d'autres membres du ménage d'exercer certaines activités à l'extérieur de la sphère domestique (BAZIN-TARDIEU, 1975 ; CAIN, 1977 ; AGHAJANIAN, 1979 ; DE TRAY, 1983 ; OPPONG, 1988). Dans son étude sur les restauratrices de la nuit à Bamako, RONDEAU (1989) observe ainsi que l'une des conditions essentielles à l'exercice de cette activité est de pouvoir compter sur d'autres personnes pour se décharger de nombreuses tâches domestiques. Ce qui est intéressant ici, c'est bien l'articulation et le transfert de certaines activités entre les membres d'un même ménage. Dans un contexte où ce sont les femmes qui, dans le cadre de la division sexuelle du travail, assument la responsabilité des tâches ménagères, on peut présumer qu'elles ne pourront en être déchargées que si elles parviennent à transférer une partie de ces travaux auprès de certains membres du ménage. Ce type de transfert aura alors tendance à s'effectuer de façon verticale et en fonction du statut familial auquel réfère BARRÈRE-MAURISSON (1992). Les enfants sont, de ce fait, au cœur de ces transferts, ce qui explique les liens étroits entre les activités des femmes et celles de leurs enfants (SCOTT et TILLY, 1975 ; SCHILDKROUT, 1979 ; UNICEF, 1989).

Qu'en est-il de l'école dans cette division familiale du travail ? On peut, bien sûr, supposer que certains enfants pourront fréquenter l'école tout

en participant à certaines activités (OLOKO, 1992 ; BOYDEN, 1992). Le temps consacré à l'école réduit le temps disponible pour les travaux ménagers ou d'autres activités. Au Mali, un élève se retrouve à l'école environ 33 heures par semaine et il doit consacrer quelques heures supplémentaires à ses travaux scolaires à la maison (BOLIBAUGH, 1972). À l'instar de nombreux autres chercheurs, nous pouvons affirmer que, comparativement à un enfant qui ne fréquente pas l'école, l'écolier sera considérablement moins disponible pour consacrer du temps aux différents travaux qui permettent d'assurer la subsistance du ménage (PEEK, 1978 ; CHERNICHOVSKY, 1985 ; KAMUZORA, 1984 ; GUEYE *et al.*, 1992).

Partant de ce postulat, nous avons examiné les facteurs de la structure démographique qui conduisent un enfant à fréquenter l'école plutôt qu'à contribuer pleinement à la subsistance de son ménage. Or, l'organisation des activités permettant d'assurer la subsistance des ménages repose sur une triple division du travail : division entre activités économiques et domestiques, division entre hommes et femmes, et division entre adultes et enfants. Dans le cadre de cette organisation du travail, un enfant ne pourra être libéré de certains travaux pour fréquenter l'école que si le ménage est en mesure d'assurer l'ensemble de ses activités de subsistance sans l'apport de cet enfant. La question est donc de savoir quelles sont les conditions qui peuvent permettre à un ménage d'assurer sa subsistance sans la pleine participation de l'un de ses jeunes membres producteurs. Nous nous proposons donc d'examiner la fréquentation scolaire des enfants à partir des caractéristiques démographiques des ménages auxquels ils appartiennent.

Nous avons ainsi élaboré une classification des statuts familiaux qui s'inspire de celle proposée par BAGAYOGO (1990), en l'adaptant aux transformations en matière de nuptialité qui sont apparues en milieu urbain malien. Nous avons ainsi retenu un découpage qui nous permet d'identifier six groupes parmi les « producteurs » adultes du ménage et cinq autres groupes parmi les enfants de moins de 15 ans (fig. 1).

Exception faite des enfants de 0 à 4 ans, tous les groupes sont distingués selon le sexe des individus. Cette première distinction s'impose, compte tenu de l'importance de la division sexuelle du travail à laquelle nous avons fait référence. Pour la population de 15 ans et plus, nous avons retenu un découpage qui distingue trois groupes d'âge différents. Le groupe des jeunes est composé des individus de 15 à 29 ans. Plus de 98 % des hommes de ce groupe d'âge étaient célibataires au moment de l'enquête de 1985. Il y aurait donc une certaine adéquation entre ce groupe d'âge et le statut familial associé au producteur célibataire, dit *kamalenw* selon la classification de BAGAYOGO (1990). Ce ne serait toutefois pas le cas des femmes de ce groupe d'âge puisque la proportion de femmes mariées y serait d'environ 40 %. Or, on a vu que le statut familial était largement associé à l'état marital. Nous avons ainsi

Enfants en bas âge de 0 à 4 ans (deux sexes réunis) (1 ^{re} enfance)	
Garçons de 5 à 7 ans (2 ^e enfance)	Filles de 5 à 7 ans (2 ^e enfance)
Enfants de sexe masculin de 8 à 14 ans <i>bilakorow</i>	Enfants de sexe féminin de 8 à 14 ans <i>npogotiginiw</i>
Jeunes hommes de 15 à 29 ans <i>kamalenw</i> (producteur célibataire)	Jeunes filles célibataires de 15 à 29 ans <i>kolokanw</i> (fille nubile)
Hommes de 30 à 59 ans <i>cébakorow</i> (producteur marié)	Femmes mariées de 15 à 59 ans <i>gwadaw</i> (ménagère)
Hommes âgés de 60 ans et plus <i>guatigiw</i> (chef de lignage)	Femmes âgées de 60 ans et plus <i>musokorow</i> (maîtresse de concession)

Les statuts familiaux traduits en langage fonctionnel (en italique et entre parenthèses) sont tirés de BAGAYOGO (1990 : 3)

FIG. 1. — Classification retenue pour l'étude de la composition des ménages en milieu urbain malien.

distingué deux groupes différents parmi la population féminine de 15 à 59 ans. Le groupe formé des femmes qui ne sont pas mariées sera identifié comme étant celui des « jeunes filles de 15 à 29 ans ». Le deuxième groupe est composé des femmes mariées de 15 à 29 ans auxquelles s'ajoutent les femmes de 30 à 59 ans⁴. Les femmes de ce groupe devraient bénéficier d'un statut familial particulier qui les situerait au-dessus des filles du même groupe d'âge quant à la place qu'elles occupent et à l'autorité dont elles disposent dans le ménage.

Les hommes âgés de 30 ans et plus ont été subdivisés en deux groupes. Le premier est formé des hommes de 30 à 59 ans. Plus de 95 % des

⁴ 98 % des femmes de ce groupe d'âge sont sorties du célibat.

hommes de ce groupe ont déjà contracté un mariage. Il s'agit, en fait, des catégories qui correspondent sensiblement aux producteurs mariés (*cébakorow*) qui sont à la tête des ménages et qui participent à l'essentiel des décisions qui concernent le ménage. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent un ensemble d'individus dont la contribution directe aux travaux de subsistance est relativement réduite. Ces personnes conservent néanmoins une place assez importante dans les décisions prises par le ménage.

Parmi les enfants d'âge préscolaire, nous avons retenu deux groupes qui correspondent, en fait, aux deux premières phases de l'enfance au Mali selon l'UNICEF (1989). Dans la première phase de l'enfance, les enfants de 0 à 4 ans sont largement dépendants de leur mère et ne participent aucunement à la subsistance de leur ménage. Les enfants de 5 à 7 ans bénéficient pour leur part d'une certaine autonomie et sont progressivement introduits à certaines des tâches effectuées par les aînés. Ils sont dès lors initiés à leur futur rôle de producteur, ce qui justifie la distinction que nous opérons entre les garçons et les filles de ce groupe. Enfin, les enfants de 8 à 14 ans nous intéressent plus particulièrement puisqu'ils forment la population d'âge scolaire que nous étudions.

Nous ne pouvons évidemment ignorer que, dans certains cas, la subsistance d'un ménage ne repose pas directement sur la participation de tous ses membres et, notamment, sur celle des enfants. Cela nous conduit à émettre une série d'hypothèses secondaires qui concernent, cette fois, des caractéristiques autres que celles liées à la composition démographique du ménage. Ces caractéristiques serviront plus loin de variables de contrôle nous permettant d'isoler l'effet des variables de composition démographique sur la fréquentation scolaire des enfants.

De nombreuses études ont mis en relief l'existence d'une relation étroite entre le niveau de pauvreté des ménages et la nécessité du travail des enfants (BIT, 1987 ; GREGORY *et al.*, 1988 ; NARDINELLI, 1990 ; LEVISON, 1991). On peut supposer que les ménages qui réussissent à dégager un surplus monétaire peuvent, à ce moment, l'utiliser ou le transformer afin de libérer les enfants de certains travaux. Pour tester cette hypothèse dans le contexte urbain malien, une variable distinguant les ménages selon le statut socio-économique sera utilisée.

Nous avons également vu que certains équipements ont pour effet d'alléger les tâches ménagères. Par exemple, les ménages disposant de l'eau courante, ou encore d'un puits dans la cour, consacrent moins de temps à la collecte de l'eau nécessaire à leurs besoins que ceux qui doivent se déplacer à l'extérieur de la concession. Or, compte tenu du fait que le travail des enfants est souvent lié à l'entretien du ménage, on peut poser l'hypothèse que certains éléments dits « de confort » ont pour

effet de libérer les enfants de certaines des tâches qu'ils auraient à exécuter en l'absence de ces équipements. Nous retiendrons une variable qui permettra d'examiner ce que l'accès à des infrastructures permettant d'alléger le travail d'approvisionnement en eau a comme effet sur l'activité des enfants.

Enfin, il est également intéressant d'examiner certaines des caractéristiques des enfants qui peuvent intervenir sur l'activité. L'âge d'un enfant est un facteur qui semble déterminant quant aux responsabilités qu'on lui confie (UNICEF, 1989). De même, le lien de parenté avec le chef de ménage semble également avoir un effet sur la place qu'occuperont les enfants (LEVISON, 1991). Dans le contexte malien, où le « confiage » des enfants est une pratique courante, il sera intéressant d'examiner l'effet du lien de parenté sur la probabilité de fréquenter l'école.

En dernier lieu, compte tenu du fait que la division sexuelle du travail est au cœur de notre problématique et étant donné que la plupart des informations obtenues nous indiquent que le processus de socialisation et de préparation des jeunes à leur rôle de producteur est très différent selon le sexe de l'enfant, nous examinerons l'effet de ces variables de façon distincte pour les garçons et les filles. Il s'agit, en d'autres termes, de poser l'hypothèse que les déterminants démographiques de la fréquentation scolaire seront différents selon qu'il s'agit d'un garçon ou d'une fille.

LES DÉTERMINANTS DÉMOGRAPHIQUES DE LA FRÉQUENTATION DE L'ÉCOLE

Le tableau I nous présente les pourcentages d'enfants fréquentant l'école selon chacune des modalités des variables retenues. On observe que certaines associations se dégagent selon le sexe de l'enfant. Ce type d'analyse pose toutefois d'importantes limites à notre compréhension des liens entre la variable étudiée ici, la fréquentation ou non de l'école, et les variables causales retenues. En effet, l'analyse successive des différentes variables ne nous permet pas de saisir l'effet net d'une variable sur la probabilité d'être scolarisé, puisque nous ne contrôlons pas l'effet des autres variables. Nous pouvons toutefois contourner ce problème en utilisant un modèle d'analyse multivariée.

Le choix d'un modèle dépend de la nature des informations utilisées. La variable dépendante étudiée ici se présente sous forme dichotomique : elle indique si un enfant fréquente l'école ou non. Le modèle de régression logistique — qui représente l'un des modèles des analyses log-linéaires — est approprié pour l'analyse de ce type de données (ALDRICH et NELSON, 1984 ; ALBA, 1988 ; MORGAN et

TABLEAU I
Proportion de garçons et de filles suivant les cours selon leurs caractéristiques individuelles
et celles de leur ménage. Mali urbain, 1985

Caractéristiques	% suivant les cours		Caractéristiques	% suivant les cours	
	Garçons	Filles		Garçons	Filles
Nombre d'enfants de 0-4 ans			Nombre de garçons de 5-7 ans		
Aucun	39,4	35,6	Aucun	43,1	46,7
Un	44,0	41,1	Un	55,1	36,2
Deux ou plus	59,0	45,7	Deux ou plus	53,2	42,9
Nbre de filles de 5-7 ans			Nombre de garçons de 8-14 ans*		
Aucune	45,3	37,8	Aucun	41,6	33,7
Une	50,0	43,5	Un	50,4	44,0
Deux ou plus	60,1	56,6	Deux ou plus	55,8	49,9
Nombre de filles de 8-14 ans*			Nombre d'hommes de 15-29 ans		
Aucune	42,7	31,0	Aucun	42,8	33,9
Une	48,9	41,4	Un	48,2	44,3
Deux ou plus	59,6	62,4	Deux ou plus	55,1	49,7
Nombre de filles (non mariées) de 15-29 ans			Nombre de femmes mariées de 15-29 ans		
Aucune	43,6	30,8	Aucune	48,1	42,5
Une	50,8	42,0	Une	44,9	33,2
Deux ou plus	56,3	69,3	Deux ou plus	69,8	53,4
Nombre de femmes de 30-59 ans			Nombre d'hommes de 30-59 ans		
Aucune	40,0	29,7	Aucun	47,0	37,8
Une	46,5	39,4	Un	49,8	42,5
Deux ou plus	56,8	51,1	Deux ou plus	30,0	34,5
Nombre de femmes de 60 ans ou plus			Nombre d'hommes de 60 ans ou plus		
Aucune	49,1	41,0	Aucun	48,0	40,8
Une ou plus	41,1	39,7	Un ou plus	47,8	40,7
Caractéristiques de l'enfant			Autres caractéristiques du ménage		
Groupe d'âge			Type d'approvisionnement en eau		
8 à 10 ans	45,1	39,2	Au domicile	57,3	47,6
11 à 14 ans	50,4	42,3	Hors de la concession	44,8	27,8
Lien de parenté avec chef de ménage			Statut socio-économique du ménage		
Enfant du CM	48,4	42,7	Supérieur	75,4	78,9
Autre parent	47,3	36,8	Moyen	68,2	61,0
Non-parent	42,1	18,3	Bas	39,7	28,7
Ensemble	47,8	40,9	tot	1 365	1 250

Source : enquête démographique de 1985.

* Ces catégories ne comprennent pas les enfants enquêtés (ex. : « aucun » signifie aucun autre garçon de 8 à 14 ans que le répondant).

TEACHMAN, 1988). L'utilisation de ce modèle de régression nous permet de connaître l'effet des différentes variables explicatives retenues sur la variable dépendante étudiée⁵.

Les paramètres estimés à partir de ce modèle ressemblent à ceux de la régression multiple classique, à la différence que l'équation se présente

⁵ Pour examiner l'effet des variables explicatives choisies, nous devons omettre dans le modèle l'une des modalités de chacune des variables retenues. Les résultats obtenus pour chacune des modalités conservées peuvent ainsi être analysés par rapport à une population de référence qui est celle qui possède les caractéristiques de l'ensemble des modalités omises.

sous forme exponentielle ou logarithmique. Chacun des coefficients des variables indépendantes doit être interprété comme agissant sur le logarithme du ratio de cote (*odds ratio*) de la variable dépendante et non sur la valeur de cette variable dépendante. De ce fait, le coefficient ne mesure pas l'intensité de l'effet d'une variable. Néanmoins, le signe du coefficient nous donne le sens de l'effet : les variables avec des coefficients négatifs ont pour effet de diminuer les probabilités de fréquenter l'école et celles avec des coefficients positifs indiquent l'effet inverse, soit une augmentation de la probabilité de fréquenter l'école. Le calcul des intervalles de confiance permet de distinguer les coefficients qui sont significatifs à des niveaux de 1 %, 5 % et 10 %, niveaux habituellement retenus dans la littérature en sciences sociales.

Enfin, afin de mieux illustrer les résultats obtenus, nous avons calculé les probabilités de fréquenter l'école à l'aide des coefficients des variables produits par les différents modèles. Nous obtenons la probabilité du groupe de référence (le groupe qui rassemble l'ensemble des catégories omises dans le modèle) à partir du coefficient produit pour la constante du modèle (*intercept*). Les probabilités estimées par le modèle pour les populations qui présentent les caractéristiques correspondant à chacune des variables retenues sont par la suite obtenues à partir des coefficients de ces variables et du coefficient de la constante. Nous calculons alors, pour chacune des variables, le rapport entre la probabilité de cette variable et la probabilité du groupe de référence (risque relatif) qui mesure l'effet d'une variable sur la probabilité d'étudier lorsque toutes les autres variables sont maintenues constantes (tableau II)⁶.

Caractéristiques individuelles des enfants de 8 à 14 ans

L'analyse différenciée selon le sexe de l'enfant nous permet de constater que l'âge des filles n'a pas d'effet marqué sur les probabilités qu'elles fréquentent l'école alors que les garçons les plus jeunes ont près de 15 % en moins de chances de fréquenter l'école que ceux de 11 à 14 ans (tableau II). Le lien de parenté qui unit les garçons au chef de ménage n'a aucun effet sur leurs chances de fréquenter l'école. Pour les filles, le fait de n'avoir aucun lien de sang ou d'alliance avec le chef diminue de plus de 80 % la probabilité qu'elles ont de fréquenter l'école. Ainsi, la scolarisation des jeunes filles semble largement mieux assurée lorsqu'elles se retrouvent à l'intérieur de réseaux familiaux. Pouvant plus

⁶ Pour de plus amples informations sur la méthode utilisée et les calculs des probabilités, on pourra se référer à MARCOUX (1994 : 143-150).

TABLEAU II
 Résultats de l'analyse de régression logistique estimant les probabilités de fréquenter l'école chez les filles et les garçons de 8 à 14 ans. Mali urbain

Variable	Modalité	Population				Probabilités estimées de fréquenter l'école (%)		Risque relatif à la catégorie de référence (%) (1)	
		féminine		masculine		Filles	Garçons	Filles	Garçons
		Coeff.	Sig	Coeff.	Sig				
Constante		-0,44		-0,26		39,2	43,5	100,0	100,0
Âge de l'enfant	8 à 10 ans	-0,05		-0,27	**	37,9	37,1	96,8	85,3
Lien de parenté	Autre parent	-0,24		0,07		33,6	45,2	85,7	103,9
	Non parent	-2,04	***	0,03		7,7	44,3	19,7	101,8
Enfants de	Aucun	-0,28		-0,17		32,7	39,3	83,6	90,3
0-4 ans	Deux et plus	0,07		0,50	***	40,8	56,0	104,3	128,8
Garçons de	Aucun	-0,05		-0,17		37,9	39,3	96,7	90,3
5-7 ans	Deux et plus	-0,27		-0,17		33,0	39,3	84,3	90,3
Filles de	Aucune	0,09		0,00		41,3	43,5	105,6	100,0
5-7 ans	Deux et plus	0,10		-0,10		41,7	41,2	106,4	94,6
Garçons de	Aucun	-0,31	**	-0,29	**	32,1	36,5	81,9	83,9
8-14 ans	Deux et plus	0,03		-0,07		39,8	41,9	101,6	96,2
Filles de	Aucune	-0,34	**	-0,05		31,5	42,3	80,4	97,2
8-14 ans	Deux et plus	0,39	*	0,22		48,6	49,0	124,1	112,6
Hommes de	Aucun	-0,23		0,05		33,9	44,8	86,6	102,8
15-29 ans	Deux et plus	-0,17		0,22		35,1	49,0	89,7	112,6
Filles de	Aucune	-0,31	**	-0,31	**	32,0	36,2	81,7	83,2
15-29 ans	Deux et plus	0,81	***	-0,10		59,2	41,2	151,2	94,6
Hommes de	Aucun	0,30		0,34	**	46,5	52,1	118,7	119,6
30-59 ans	Deux et plus	-0,98	***	-1,06	***	19,5	21,1	49,9	48,4
Femmes de	Aucune	0,03		-0,28		40,0	36,8	102,1	84,5
15-59 ans	Deux	-0,07		0,13		37,6	46,7	96,0	107,4
	Trois et plus	-0,37		-0,28		30,7	36,8	78,5	84,4
Hommes 60 plus	Un et plus	-0,33		-0,16		31,6	39,6	80,8	91,1
Femmes 60 ans et plus	Une et plus	-0,06		-0,37	**	37,7	34,8	96,4	79,9
Statut soc. écon.	Supérieur	1,90	***	1,24	***	81,2	72,6	207,4	166,9
	Moyen	1,32	***	1,02	***	70,6	68,2	180,3	156,6
Accès eau	Au domicile	0,39	***	0,46	***	48,7	55,0	124,4	126,3
Nombre de cas		1 243		1 357					
2 Log likelihood		1 375		1 679,3					
Khi 2		303,02		204,17					
Degré de liberté		27		27					

* Significatif à 0,1 ; ** significatif à 0,05 ; *** significatif à 0,01.

(1) Le groupe de référence se compose des garçons et des filles de 11 à 14 ans qui sont les enfants du chef d'un ménage de SSE inférieur, qui n'a pas accès à l'eau à l'intérieur des limites de la concession et qui compte 9 autres personnes dont un enfant de moins de 5 ans et un membre de chaque sexe des groupes d'âge de 5 à 7 ans, 8 à 14 ans, 15 à 29 ans, une femme mariée de 15 à 59 ans et un homme de 30 à 59 ans.

Le gras indique que les indices calculés (probabilités et risque relatif) sont significatifs selon le niveau retenu.

rarement compter sur un membre du ménage qui prend en charge les modestes frais liés à leur scolarisation, les jeunes filles non apparentées au chef deviennent alors plus susceptibles d'être intégrées dans les travaux de subsistance du ménage. Dans son étude sur le Brésil, LEVISON (1991) observait que les enfants du ménage qui faisaient partie de la progéniture du chef présentaient des probabilités de fréquenter l'école plus élevées que les autres enfants et ce indépendamment du sexe de

l'enfant. Ce résultat se vérifie dans les villes du Mali pour la population féminine uniquement, ce qui permet de supposer que les réseaux de « confiage » des enfants et les motifs qui les sous-tendent sont différents selon le sexe de l'enfant. Il est cependant possible que certaines de ces filles soient, en fait, de jeunes « bonnes » qui résident dans les ménages et ont été enregistrées comme membre, ce qui pourrait accentuer l'effet de cette variable.

Composition démographique du ménage : les jeunes de moins de 8 ans

La population des enfants de moins de 8 ans a été décomposée en trois groupes. Les résultats obtenus pour le groupe formé des enfants de 0 à 4 ans sont contraires à nos attentes. En effet, nous supposions que la présence de très jeunes enfants, qui ne contribuent pas à la subsistance des ménages, représenterait une charge de travail supplémentaire, notamment pour les enfants de 8 à 14 ans, freinant ainsi la fréquentation scolaire de ce dernier groupe d'âge. Or, l'absence d'enfants de cet âge diminue les probabilités de fréquenter l'école de près de 16 % pour les filles et d'un peu moins de 10 % pour les garçons, alors que la présence d'au moins deux enfants de 0 à 4 ans favorise la fréquentation scolaire des garçons de façon significative. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la présence de ces enfants, non encore autonomes, force indirectement les mères à prendre en charge une large part des travaux domestiques. Le phénomène de transfert d'une partie des responsabilités de garde des plus jeunes enfants vers leurs frères et sœurs plus âgés se produirait probablement plus tard que ce que nous avons supposé. Ce transfert peut se faire essentiellement après le sevrage de l'enfant qui se produit en moyenne à l'âge de deux ans en milieu urbain au Mali (TRAORÉ *et al.*, 1989 ; DETTWYLER, 1986). La mère transporte d'ailleurs souvent l'enfant sur son dos afin d'avoir les mains libres pour l'exécution de ses travaux. La présence d'enfants de 5 à 7 ans n'a par ailleurs aucun effet significatif sur la probabilité de fréquenter l'école, et ce pour les deux sexes.

Présence et nombre de jeunes célibataires de 8 à 29 ans dans le ménage

Les résultats obtenus relatifs à la présence d'autres enfants du même groupe d'âge sont particulièrement intéressants. Nos hypothèses sont ici confirmées et rejoignent, globalement, les résultats obtenus par d'autres auteurs (CHERNICHOVSKY, 1985 ; LEVISON, 1989 et 1991). Par exemple, l'absence de jeunes garçons de 8 à 14 ans diminue de près de 20 % les probabilités de fréquenter l'école et ce pour la population

des deux sexes⁷. Le fait que le ménage compte plus d'un de ces enfants ne semble toutefois pas avoir d'effet significatif. Ce ne serait cependant pas le cas pour les jeunes filles de 8 à 14 ans. L'absence d'au moins une autre jeune fille du même groupe d'âge diminue de 20 % la probabilité d'étudier des filles, alors que, lorsqu'elles peuvent compter sur plus d'une « sœur » du même groupe d'âge, elle augmente de près de 25 %. La fréquentation scolaire des garçons ne varierait toutefois pas de façon significative en fonction du nombre de « sœurs » du même groupe d'âge. On doit néanmoins souligner l'existence d'une tendance semblable à celle des filles, pour les garçons, soit une baisse de la fréquentation scolaire en l'absence de fille de 8 à 14 ans et une hausse lorsque le ménage compte plus d'une fille de ce groupe d'âge.

Ce phénomène s'observe avec encore plus d'acuité lorsque l'on examine l'effet de la variable concernant le groupe des filles de 15 à 29 ans. Leur absence conduit également à une baisse de près de 20 % de la fréquentation scolaire des filles et des garçons de 8 à 14 ans. Lorsque ces jeunes adultes sont présentes en nombre de deux ou plus, elles permettent une augmentation de plus de 50 % du taux de fréquentation scolaire des filles de 8 à 14 ans. On peut constater ici l'effet de la division sexuelle des tâches qui s'opère parmi les jeunes célibataires du ménage. En fait, la présence de membres féminins plus âgés et non mariés semble libérer les filles de 8 à 14 ans d'une partie des tâches qu'elles devraient exécuter si elles ne comptaient pas au moins une « grande sœur » dans le ménage. Parmi les variables concernant la composition démographique du ménage, le nombre de jeunes filles de 15 à 29 ans est la variable qui a l'effet le plus marqué sur la scolarisation des filles de 8 à 14 ans.

Composition démographique des adultes du ménage (hommes de 30 ans et plus et femmes mariées de 15 ans et plus)

La présence de plus d'un homme de 30 à 59 ans diminue considérablement les probabilités de fréquenter l'école des enfants — de 50 % pour les filles et pour les garçons — alors que l'absence d'hommes de ce groupe d'âge augmente, mais dans une moindre mesure, ces probabilités (de plus de 18 %). Ce résultat peut s'expliquer de deux façons. D'une part, la présence de ces hommes, qui ne participent nullement aux activités domestiques du ménage, contribue nécessairement à augmenter la lourdeur de ces tâches. Or, la participation des enfants — et plus particulièrement des filles — est très importante dans les acti-

⁷ Cette variable concernant le nombre d'enfants de 8 à 14 ans exclut le répondant lors de l'enquête, ce qui explique le fait que l'on retrouve une modalité « aucun ».

vités domestiques. D'autre part, ces hommes font partie des groupes d'âge les plus actifs et, par conséquent, peuvent souvent occuper des emplois où la contribution des enfants, pour certaines activités, permettra d'améliorer le rendement à un coût très bas. De ce fait, les enfants de ces ménages seraient plus exposés au risque d'être sollicités pour contribuer aux activités économiques des hommes. LEVISON (1991 : 203) suggère notamment cette possibilité pour expliquer l'effet négatif du nombre d'hommes de 20 à 64 ans sur la fréquentation scolaire des jeunes enfants des régions urbaines du Brésil. On peut toutefois supposer que le premier facteur explicatif, soit la non-contribution des adultes masculins aux travaux domestiques, risque de jouer davantage pour les filles, réduisant d'autant leurs probabilités de fréquenter l'école.

Par ailleurs, l'absence d'une femme de 15 à 59 ans dans le ménage ferait diminuer les probabilités de fréquenter l'école des garçons et ce de près de 15 %. Ce résultat ne peut toutefois pas être retenu, compte tenu des niveaux de signification que nous avons déterminés. En fait, aucune des modalités prises en compte concernant les femmes mariées du ménage ne présente des résultats significatifs. Pourtant, les résultats exposés au tableau I nous incitaient à supposer que cette variable, qui est un indicateur de polygamie, aurait eu un effet nettement positif. Il semble, à la lumière de ces résultats, que ce sont les variables associées au nombre élevé de femmes mariées dans le ménage qui expliquent ce résultat. La présence de ces femmes mariées entraînerait une augmentation de jeunes garçons et filles dans le ménage, notamment ceux et celles de moins de 5 ans et de 8 à 29 ans. Ce serait la présence de ces jeunes qui aurait pour effet de favoriser la fréquentation scolaire des enfants de 8 à 14 ans.

En ce qui concerne les personnes de 60 ans ou plus dans le ménage, la présence d'au moins un homme de cet âge a pour effet de réduire d'environ 20 % les probabilités des jeunes filles de fréquenter l'école, alors que la présence d'une femme de ce groupe diminue la fréquentation scolaire des garçons dans les mêmes proportions. L'effet n'est toutefois significatif que pour ces derniers. Le mauvais état de santé de certaines personnes âgées au Mali et les soins qu'il faut leur prodiguer pourraient en partie expliquer ce phénomène.

Autres caractéristiques

Le statut socio-économique et le niveau d'accès aux services d'approvisionnement en eau sont significatifs. Ainsi, les filles des milieux les plus pauvres ont deux fois moins de chances de fréquenter l'école que celles appartenant aux ménages les plus aisés ; pour les garçons, l'écart est moindre, 67 %. On peut en déduire que les ménages économique-

ment plus aisés disposent des moyens financiers leur permettant de remplacer ce potentiel de main-d'œuvre que représentent les enfants, en utilisant certains services et équipements privés (achat de charbon, utilisation d'un moulin à grain, etc.). Ainsi, l'accès à l'école dans les villes du Mali serait largement inégal selon le niveau socio-économique du ménage.

Les résultats significatifs obtenus concernant l'accès à l'eau viennent par ailleurs appuyer l'idée de la lourdeur des tâches domestiques liées à cette activité. En effet, une source d'eau à l'intérieur de la concession augmente d'environ 25 % les probabilités de fréquentation scolaire des enfants.

CONCLUSION

Les données de l'enquête démographique de 1985 permettent d'affirmer que les travaux effectués par les enfants contribuent largement à la subsistance du ménage auquel ils appartiennent. En accaparant l'enfant plus de trente heures par semaine, les activités scolaires diminuent le temps dont disposent les écoliers pour participer à la subsistance de leur ménage. L'école a ainsi pour effet d'opérer une ponction sur la force de travail dont dispose le ménage.

Dans le contexte urbain malien, la scolarisation des enfants est mieux assurée par des facteurs qui favorisent le maintien d'une structure des ménages dans laquelle les jeunes représentent une importante proportion. La polygamie et le maintien d'une fécondité élevée — deux phénomènes associés aux comportements traditionnels qui devraient disparaître à la ville, selon les théoriciens de la modernisation — permettent donc d'assurer la subsistance des ménages sans la contribution des jeunes de 8 à 14 ans, favorisant ainsi la scolarisation de ces derniers. Enfin, la scolarisation des enfants est mieux assurée dans les ménages les plus favorisés économiquement, de même que dans ceux qui ont accès à une source d'eau à l'intérieur de leur espace domestique.

Que peut-on conclure de ces résultats en ce qui concerne l'avenir ? En fait, les informations dont on dispose n'indiquent aucun relèvement significatif du taux de scolarisation depuis le milieu des années quatre-vingt au Mali. Les actions privilégiées pour élever le niveau de scolarisation consistent encore souvent à augmenter l'offre scolaire, soit par la construction d'écoles et de nouvelles classes, soit par l'engagement de nouveaux enseignants, soit par la proposition de nouvelles formes d'enseignement (médersas, écoles de base, etc.). Ces actions sont évidemment essentielles, mais nos résultats montrent qu'il serait illu-

soire de croire que l'on relèvera les taux de scolarisation de façon substantielle en augmentant uniquement les capacités d'accueil. L'objectif du Sommet mondial pour les enfants de 1990, qui est d'assurer une éducation primaire à plus de 80 % des enfants (Nations unies, 1990), demeure sûrement hors de portée dans un avenir proche au Mali. Tant que le travail des enfants représentera une nécessité pour un nombre important de ménages, il sera difficile d'assurer une éducation primaire à une proportion élevée de la population malienne.

BIBLIOGRAPHIE

- AGHAJANIAN (A.), 1979 — Family Economy and Economic Contribution of Children in Iran: an Overview. *Journal of South Asian and the Middle Eastern Studies*, 3 (1) : 20-31.
- ALBA (R.D.), 1988 — « Interpreting the Parameters of Log-Linear Models ». In Scott Long (J.), éd. : *Common Problems/Proper Solutions. Avoiding Error in Quantitative Research*, Newbury Park, Sage publications : 259-287.
- ALDRICH (J.A.) et NELSON (F.D.), 1984 — *Linear Probability, Logit, and Probit Models*. Newbury Park, Sage, Series « Quantitative Applications in Social Sciences » (07-045), 95 p.
- ANTONIOLI (A.), 1993 — *Le droit d'apprendre. Une école pour tous en Afrique*. Paris, L'Harmattan, 187 p.
- BAGAYOGO (S.), 1990 — *Les jeunes et l'État au Mali ou les revers d'une désarticulation*. Texte d'une communication présentée lors de la conférence « Jeunes et sociétés sahéliennes », Centre Sahel, université de Laval, septembre 1990, *multigr.*, 37 p.
- BALLO (A.), DIALLO (S.), PALLIER (G.) et TRAORÉ (S.), 1990 — *L'eau à Bamako*. Limoges, Presses de l'université de Limoges et du Limousin, 55 p.
- BARRÈRE-MAURISSON (M.-A.), 1992 — *La division familiale du travail*. Paris, Presses universitaires de France, 251 p.
- BAZIN-TARDIEU (D.), 1975 — *Femmes du Mali*. Ottawa, Leméac, 259 p.
- BENOIST (J.R. de), 1989 — *Le Mali*. Paris, L'Harmattan, 265 p.
- BIT (Bureau international du travail), 1987 — *Le travail des enfants : manuel d'information*. Genève, BIT, 81 p.
- BOLIBAUGH (J. B.), 1972 — *Educational Development in Guinea, Mali, Senegal, and Ivory Coast*. Washington, US Department of Health, Education, and Welfare, Office of Education, 141 p.
- BOYDEN (J.), 1992 — « Les enfants au travail à Lima, Pérou ». In : *Protéger les enfants au travail*, New York, Unicef : 41-68.
- BRENNER (L.), 1991 — « Médersas au Mali. Transformation d'une institution islamique ». In Jamana (E.) : *L'enseignement islamique au Mali*, Bamako : 63-85.
- CAIN (M.T.), 1977 — The Economic Activities of Children in a Village in Bangladesh. *Population and Development Review*, 3 (3) : 201-227.
- CHARMES (J.), 1985 — La jeunesse et le secteur non structuré. *Cahiers Orstom, série Sciences Humaines*, 21 (2-3) : 295-304.

- CHERNICHOVSKY (D.), 1985 — Socioeconomic and Demographic Aspects of School Enrollment and Attendance in Rural Botswana. *Economic Development and Cultural Change*, 33 : 319-332.
- DETTWYLER (K.A.), 1986 — Infant Feeding in Mali, West Africa: Variation in Belief and Practice. *Social Science and Medecine*, 23 (7) : 651-664.
- DIAKITE (S.), 1988 — « Mali ». In : *The Encyclopedia of Comparative Education and National Systems of Education*, Oxford, Pergamon Press : 470-472.
- DIALLO (A.) et SIMARD (P.), 1990 — « Visages des conditions de travail des femmes au Mali ». In : *Le Mali. Les défis du développement à la base*, Montréal, SUCO : 72-76.
- DROY (I.), 1990 — *Femmes et développement rural*. Paris, Karthala, 182 p.
- GÉRARD (E.), 1992 — Entre État et populations : l'école et l'éducation en devenir. *Politique africaine*, 47 : 59-69.
- GREGORY (J.W.), NEILL (G.), PICHÉ (V.) et POIRIER (J.), 1988 — *Division du travail et structure des ménages en Guadeloupe*. Département de démographie, université de Montréal, *multigr.*, 201 p.
- GUEYE (M.), PACQUÉ-MARGOLIS (S.), KANTIEBO (M.) et KONATÉ (M.K.), 1992 — *Family Structure, Education, Child Forstoring and Children's Work in the Kayes and Yelimane Circles of Mali: Results of « Focus Group »*. Document présenté dans le cadre du séminaire « Fertility, Family Size and Structure: Consequences for Families and Children », New York, Population Council.
- KAMMINGA (E.), VAN LEEUWE (L.), MAURËT (R.) et SIDIBÉ (Z.), 1988 — *Bamako et Ségou. Une étude du milieu urbain au Mali*. Bamako, Association néerlandaise d'assistance au développement, 152 p.
- KAMUZORA (C.L.), 1984 — High Fertility and the Demand for Labour in Peasant Economies: The Case of Bukoba District, Tanzania. *Development and Change*, 15 : 105-124.
- LE BOURDAIS (C.), HAMEL (P.J.) et BERNARD (P.) 1987 — Le travail et l'ouvrage. Charge et partage des tâches domestiques chez les couples québécois. *Sociologie et Sociétés*, 19 (1) : 37-56.
- LEVISON (D.), 1991 — *Children's Labor Force Activity and Schooling in Brazil*. Thèse de doctorat (Ph.D. Economics), University of Michigan, 276 p.
- LEVISON (D.), 1989 — *Family Composition and Child Labor: Survival Strategies of the Brazilian Poor*. Texte d'une communication présentée lors de la réunion annuelle de la Population Association of America, Washington, *multigr.*, 35 p.
- Mali (République du), 1988 — *Enquête démographique, 1985 (Résultats définitifs)*, vol. II. Bamako, PADEM-Mali, 64 p.
- Mali (République du), 1991 a — *Recensement général de la population et de l'habitat. Analyse : Fréquentation scolaire, scolarisation et alphabétisation*, tome 4. Bamako, Bureau central du recensement, 139 p.
- Mali (République du), 1991 b — *Recensement général de la population et de l'habitat. Analyse : Habitat et ménage*, tome 5. Bamako, Bureau central du recensement, 90 p.
- Mali (République du), 1993 — *L'enseignement fondamental au Mali*. Indicateurs 1993. Paris, Institut international de planification de l'éducation-Unesco, 56 p.
- MARCOUX (R.), 1993 — « Le travail des enfants au Mali : spécificités urbaines et stratégies des ménages ». In Cordell (C.), Gauvreau (D.), Gervais (R.) et Le Bourdais (C.), dir. : *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*, Montréal, Presses de l'université de Montréal : 149-175.

- MARCOUX (R.), 1994 — *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*. Études et travaux du Cerpod, 12, 200 p.
- MORGAN (S.P.) et TEACHMAN (J.D.), 1988 — Logistic Regression: Description, Examples, and Comparisons. *Journal of Marriage and the Family*, 50 : 929-936.
- MYERS (W.E.), 1989 — Urban Working Children: A Comparison of Four Surveys from South America. *International Labour Review*, 128 (3) : 321-335.
- MYERS (W.E.), éd., 1992 — *Protéger les enfants au travail*. New York, Unicef, 219 p.
- NANGIA (P.), 1987 — *Child Labour. Cause-Effect Syndrome*. New Delhi, Janak Publisher, 272 p.
- NARDINELLI (C.), 1990 — *Children Labor and the Industrial Revolution*. Indianapolis, Indiana University Press, 194 p.
- Nations unies, 1990 — *Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant et Plan d'action pour l'application de la déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant dans les années 1990*. New York, Nations unies, 24 p.
- OLOKO (B.A.), 1992 — « Les jeunes enfants au travail au Nigeria : les jeunes marchands ambulants de Lagos ». In : *Protéger les enfants au travail*, New York, Unicef : 25-40.
- OPPONG (C.), 1988 — Les femmes africaines : des épouses, des mères et des travailleuses. In Tabutin (D.), dir. : *Population et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan : 421-440.
- PATIL (B. R.), 1988 — *Working Children in Urban India*. Bangalore, D.B. Publisher, 272 p.
- PEEK (P.), 1978 — « The Education and Employment of Children: A Comparative study of San Salvadore and Khartoum ». In : *Labor Force Participation in Low Income Countries*, Genève, ILO : 177-190.
- RODGERS (G.) et STANDING (G.), 1981 — Le rôle économique des enfants dans les pays à faible revenu. *Revue internationale du travail*, 120 (1) : 35-55.
- RONDEAU (C.), 1989 — Les restauratrices de la nuit à Bamako (Mali). *Travail, capital et société*, 22 (2) : 262-287.
- SCHILDKROUT (E.), 1979 — « Women's Work and Children's Work: Variation among Moslems in Kano ». In Wallman (S.), éd. : *Social Anthropology of Work*. London, ASA Monograph 19, Academic Press : 69-85.
- SCOTT (J.W.) et TILLY (L. A.), 1975 — Women's Work and the Family in Nineteenth-Century Europe. *Comparative Studies in Society and History*, 17 (1) : 36-64.
- TRAORE (B.), KONATÉ (M.) et STANTON (C.), 1989 — *Enquête démographique et de santé au Mali, 1987*. Columbia, Institute for Resource Development-Westinghouse, 187 p.
- TRAY (D. de), 1983 — Children's Work Activities in Malaysia. *Population and Development Review*, 9 (3) : 437-455.
- UNICEF, 1989 — *Enfants et femmes au Mali. Une analyse de la situation*. Paris, Unicef-L'Harmattan, 251 p.
- UNICEF, 1993 — *Bulletin sur le suivi des indicateurs de la situation des enfants et des femmes*. Bamako, Unicef, 59 p.
- UNICEF, 1994 — *The Progress of Nations*. New York, Unicef, 54 p.